

# Aide et soutien



Si vous, ou votre fille, êtes touchée ou menacée d'excision ou de Mariage forcé et/ou précoce, ou si vous vous inquiétez pour une fille qui pourrait être à risque et qui a besoin d'une assistance, demandez de l'aide.

Si vous souhaitez rester anonyme, appelez la ligne de soutien

## Violences Femmes Info

 **3919**

Cette ligne de soutien est disponible de 9 h à 22 h du lundi au vendredi, de 9h à 18h le week-end et les jours fériés.

Si vous êtes mineur(e), appelez

## Allô enfance en danger

 **119**

Cette ligne de soutien téléphonique est gratuite et fonctionne 24 heures sur 24.

Si vous souhaitez recevoir des conseils, contactez

## Femmes Entraide et Autonomie (FEA)

 **00 33 7 80 86 87 53**

Si vous avez besoin d'aide pour votre procédure d'asile pour motif d'excision ou de mariage forcé et/ou précoce, contactez

## l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA)

 **01 58 68 10 10**



**N'attendez pas !  
Les centres de conseil peuvent vous aider.**

# Coordonnées



**Femmes Entraide et Autonomie (FEA)** est une organisation à but non lucratif basée en France. FEA s'emploie à éradiquer les pratiques néfastes et à améliorer l'accès aux droits, aux soins de santé et aux services pour les femmes et les jeunes, en particulier celles et ceux issus de l'immigration. Les activités de FEA concernent l'accueil, l'information et l'orientation, la sensibilisation et la formation.

 13 Rue de l'Ourcq  
75019 Paris  
 00 33 7 80 86 87 53  
 fea.association@gmail.com  
 www.facebook.com/FEA



**LESSAN e.V.** est une organisation à but non lucratif qui promeut l'intégration sociale et professionnelle des personnes issues de l'immigration à travers des projets transculturels. Les principaux domaines d'intervention de LESSAN sont la sensibilisation et la formation sur les mutilations sexuelles féminines, la violence à l'égard des filles et des femmes, ainsi que le racisme et la discrimination. Lessan e.V. propose également une assistance individuelle.

 Adenauerallee 10  
20097 Hamburg  
 0176-39 45 19 44  
 info@lessan.eu  
 www.lessan.eu



**TERRE DES FEMMES**  
Menschenrechte für die Frau e.V.

**TERRE DES FEMMES – Menschenrechte für die Frau e.V.** est une organisation à but non lucratif de défense des droits des femmes ; elle soutient les filles et les femmes à travers la mobilisation et la sensibilisation du public, des campagnes et le lobbying, le réseautage international et la promotion de projets individuels. Les thèmes principaux de TDF sont les MSF, le MFP, les crimes d'honneur, la traite des femmes et la prostitution, ainsi que la violence domestique et sexuelle.

 Brunnenstraße 128  
13355 Berlin  
 030-40 50 46 99 0  
 info@frauenrechte.de  
 www.frauenrechte.de

# CONTRIBUEZ À METTRE FIN aux Mutilations Sexuelles Féminines/Excision et aux Mariages Forcés et Précoces !



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier du Programme Justice et du Programme Droits, Égalité et Citoyen de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de la Commission européenne. Les auteurs de cette publication sont les membres du consortium du projet MEN STANDING UP FOR GENDER EQUALITY.



# Mythes et réalités

## concernant les Mutilations Sexuelles Féminines/Excision (MSF/E)



L'excision est exigée par la religion

L'excision augmente la fertilité d'une femme.

Il n'existe aucune preuve d'une quelconque origine religieuse. L'excision est une pratique culturelle plus ancienne que toutes les religions monothéistes.

L'excision n'augmente pas la fertilité chez la femme. Au contraire, elle cause souvent des problèmes pendant la grossesse et l'accouchement. Elle peut même provoquer la mort du bébé ou de la mère.

De nombreuses traditions présentent des avantages pour le bien-être et la santé des femmes. Mais l'excision ne présente aucun avantage pour la santé des femmes. Au contraire, elle a des conséquences irréversibles et néfastes.

Le mariage forcé et/ou précoce rend les filles et les jeunes femmes plus vulnérables à la violence conjugale, à la violence domestique ou aux abus sexuels.

Le mariage forcé et/ou précoce prive les filles d'éducation et d'opportunités économiques et compromet leur santé et leur sécurité. Si vous connaissez une fille concernée, vous pouvez lui apporter votre aide et la guider vers des services d'aide.

La valeur d'une femme ne dépend pas de son état matrimonial. Chaque femme doit avoir le droit de décider si elle veut se marier et avec qui.

De nombreuses filles et femmes concernées par les MSF/E sont également affectées ou vulnérables au MFP.

Nous devons respecter nos traditions et nos coutumes.



En mariant ma fille, je la protégerai des agressions sexuelles.

Le mariage est une affaire de famille dans laquelle je ne dois pas m'immiscer.

## et les Mariages Forcés et Précoces (MFP)



Les filles et les femmes célibataires ne valent rien.

Les MSF/E et le MFP sont des formes de violence basée sur le genre et peuvent constituer des motifs de demande d'asile.

## Qu'est-ce que les Mutilations Sexuelles Féminines/Excision (MSF/E) ?



L'excision est une pratique qui consiste à changer, modifier ou enlever une partie des organes génitaux féminins externes d'une fille ou d'une femme sans raison ni avantage médical ou de santé.

L'excision est également connue sous le nom de circoncision féminine ou sous d'autres noms tels que sunnah, mknshab, khatna, niaka, tahir, megrez, khatnauracion et khitan, entre autres.



<sup>1</sup>UNICEF, 2016

### Les conséquences des MSF/E

L'excision cause de graves dommages physiques et psychologiques aux filles et aux femmes, notamment :

- une douleur constante
- des infections répétées, pouvant conduire à la stérilité
- des saignements excessifs, des cicatrices chéloïdes et des kystes
- des problèmes menstruels
- des complications pendant la grossesse et l'accouchement, pouvant entraîner le décès de la mère ou de l'enfant
- des difficultés sexuelles
- des problèmes urinaires ou d'incontinence
- des sentiments d'anxiété et de dépression, des hallucinations et une perte d'estime de soi

### Les MSF/E du point de vue du droit

L'excision est une forme grave de violence contre les filles et les femmes et une violation des droits humains. Il est illégal de pratiquer l'excision en Europe et à l'étranger. Il est également illégal d'organiser le transfert de votre enfant à l'étranger pour qu'elle subisse cette intervention ou d'aider quelqu'un à pratiquer l'excision de quelque manière que ce soit. Toute personne reconnue coupable de cette infraction risque une peine de prison de plusieurs années et une amende.

Dans l'UE, toutes les formes de MSF/E sont illégales. Les contrevenants sont poursuivis.

## Qu'est-ce que le Mariage Forcé et/ou Précoce (MFP) ?



Le mariage des enfants ou le mariage précoce est un mariage formel ou une union informelle dont au moins l'une des parties est âgée de moins de 18 ans. Le mariage des enfants affecte de manière disproportionnée les filles.

Un mariage forcé est un mariage auquel une des parties, ou les deux, ne consent pas pleinement ou librement, et des pressions, des menaces, des contraintes ou des violences sont exercées. Un mariage d'enfants est toujours un mariage forcé.

Plus de 650 millions de femmes en vie aujourd'hui ont été mariées alors qu'elles étaient enfants. 39 000 enfants sont mariés contre leur gré chaque jour.<sup>2</sup>

<sup>2</sup>WHO

### Les conséquences du MFP

Les conséquences sociales et sanitaires néfastes du mariage forcé et/ou précoce peuvent inclure :

- l'isolement social
- la violence domestique, des traumatismes
- l'abandon de la scolarité, ce qui est habituel et entraîne la privation d'éducation, de santé et de perspectives à long terme (et peut donc conduire à une pauvreté durable)
- des complications liées à l'accouchement ou pendant la grossesse, qui peuvent être fatales
- un risque élevé de contracter des infections sexuellement transmissibles (y compris le VIH)

### Le MFP du point de vue du droit

Le mariage forcé et/ou précoce est une violation des droits humains et est interdit par le droit international. Plusieurs pays de l'UE, dont l'Allemagne et la France, ont déjà interdit le mariage des enfants. Le mariage forcé est une infraction pénale spécifique dans certains États membres de l'UE, dont l'Allemagne et la France. Les mariages d'enfants contractés à l'étranger ne sont pas reconnus et peuvent être annulés.

Le mariage forcé et/ou précoce menace la santé et la vie des filles et des femmes ainsi que leurs perspectives d'avenir.